

Discriminations femmes/hommes

## La direction tente une réponse... et s'enfonce !

Le 04 juin 2019, la CGT a mis en demeure la Caisse d'Épargne Île-de-France dans le cadre d'une action de groupe en discrimination femmes-hommes, afin de faire cesser toutes les **discriminations faites aux 2.700 femmes** au sein de l'entreprise.

Depuis cette date, la CGT n'a eu de cesse de vouloir engager une discussion sur le sujet avec la Direction, qui nous a toujours opposée une fin de non-recevoir. **Où est le dialogue social** constructif qu'elle fait mine de réclamer ?

Le 16 mai 2020, trois jours avant le passage à la télévision de l'émission Cash Investigation consacrée au sujet, la direction, par l'intermédiaire de son directeur des Ressources Humaines, envoie un message à l'ensemble des salariés pour tenter de décrédibiliser l'action de la CGT et menacer à mots couverts les lanceurs d'alerte.

Mais ce message, qui ne fait que **renforcer notre détermination**, est par ailleurs truffé d'**omissions** et d'**inexactitudes**.

### Pour la direction, les collaboratrices, ça n'existe pas !

Premier fait marquant de la déclaration de notre DRH, il n'évoque que les « collaborateurs » de la CEIDF, alors que les « collaboratrices » représentent 62% des effectifs de l'entreprise. **Le mépris pour ces dernières s'exprime ainsi dès la première ligne** du message de la direction.

De même, la direction ne semble pas connaître de clientes, uniquement des « clients ».

### Même manipulés, les chiffres sont têtus !

Toujours dans le même message, notre DRH indique que la CEIDF arrive à 50% de femmes cadres et 40% de femmes cadres supérieures, oubliant d'indiquer que les femmes représentent **62% de l'effectif total** de la CEIDF !

Quant aux rémunérations, elles sont balayées en une ligne. Pourtant, il existe toujours :

- 18% d'écart en moyenne entre les femmes et les hommes (soit 700€/mois).
- Une seule femme dans les dix plus hautes rémunérations.
- Des inégalités flagrantes quant à l'évolution des carrières des femmes et des hommes.

## Nous ne lâcherons rien !

La CGT CEIDF, soutenue par les salariés de l'entreprise, la Fédération CGT banque et Assurance, la Confédération CGT, mènera ce combat jusqu'au bout !

Merci à vous pour vos nombreux messages d'encouragement !

## Notre force, c'est vous !

Pour être informé(e), protégé(e) et lutter pour vos droits

## Rejoignez la CGT !

Contactez Bernard Dantec au 06 01 14 22 17

**SYNDICAT CGT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE**



Isabelle  
MAUZAT MARTIN



Bernard  
DANTEC



Pierre-Yves  
INGLESE



Audrey  
RASTELLO



Thierry  
OLIGO



Amélie  
DORE



Pierre  
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges  
75013 PARIS



01 70 23 53 48 / 52  
(ligne interne : 25348 / 52)



cgtceidf@orange.fr  
cgt.dp.ce@orange.fr



CGTCEIDF



www.cgtceidf.fr